

## **Conditions de participation aux évènements de VERS**

1. Le nombre de participants est en règle générale limité. C'est la raison pour laquelle les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception. La confirmation de la participation se fait sous forme écrite. La participation effective donne lieu à la délivrance d'une attestation.
2. Les frais de participation doivent être réglés par virement bancaire au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de l'évènement. Dans le cas contraire, une participation est impossible.
3. Le désistement doit se faire au minimum sous forme écrite. En cas de désistement supérieur à 14 jours avant l'évènement, la totalité des frais de participation est due. En lieu et place du désistement, il est possible de nommer sous forme écrite un participant de remplacement.
4. Un nombre minimal de participants doit être atteint pour permettre la tenue de l'évènement. Si ce nombre n'est pas atteint, l'évènement peut être annulé jusqu'à 14 jours avant le début. Une annulation ne constitue pas un motif de prétention. Notamment, les frais (même au prorata) pour les hébergements et déplacements déjà réservés ne seront pas pris en charge.
5. Le programme du séminaire est provisoire. Les modifications demeurent réservées. Les modifications ne donnent pas droit à une réduction des frais de participation ni à un désistement sans frais supérieur à 14 jours avant l'évènement.
6. Aucune responsabilité n'est assumée pour la perte, la détérioration ou le vol pendant l'évènement d'objets, quelle que soit leur nature. En outre, une responsabilité n'est assumée qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. La juridiction compétente est celle de Hambourg.
7. La réservation de la participation s'effectue exclusivement en ligne par l'intermédiaire du site web de VERS. Après inscription, une confirmation automatique de la réservation effectuée est envoyée par courriel. Les données à caractère personnel collectées par le biais du formulaire d'inscription rempli servent exclusivement au traitement unique en lien avec l'évènement. Cela inclut l'envoi par courriel d'éventuelles modifications de programme, la préparation de documents de séminaire sous la forme d'une liste des participants et de badges, la présentation par voie postale d'une autorisation de participation ainsi que la mise à disposition par courriel des supports liés à l'évènement. Au terme des évènements, toutes les données stockées sont effacées.